

ETUDE D'IMPACT

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC AGRIVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VALDIVIENNE

DEPARTEMENT DE LA VIENNE (86)

Résumé non technique



ETUDE D'IMPACT



PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL

COMMUNE DE VALDIVIENNE DEPARTEMENT DE LA VIENNE



PORTEUR DE PROJET : STATKRAFT RENOUVELABLES

148 avenue Jean Jaurès
69007 LYON
www.statkraft.fr

REALISATION DU DOSSIER D'ETUDE D'IMPACT : ADEV Environnement

WWW.ADEV-ENVIRONNEMENT.COM

Siège

2, rue Jules Ferry

36 300 LE BLANC

Tél : +33 (0)2 54 37 19 68

contact@adev-environnement.com

Antenne d'Indre et Loire

7, rue de la Gratiolle

37 270 LARCAY

Tél : +33 (0)2 47 87 22 29

tours@adev-environnement.com

AUTEURS DES ETUDES

Expertise milieu physique, hydrologique, paysagère socio-économique et humaine :	Elise CHANTREAU – Chargée d'étude environnementaliste ADEV Environnement
Expertise hydrologique	Mohamed El Amine ZIGHEM – Chargé d'étude eau – ADEV Environnement
Expertise faune – flore – milieu naturel	Noémie ROUX - Cheffe de projets naturalistes Flore, habitats, zones humides Charline ROSSINI – Chargée d'étude naturaliste Lucas BOUSSEAU – Chargé d'étude naturaliste Nicolas PETIT – Chef de projets naturalistes Faune Rémi CARPENTIER – Chargé d'étude naturaliste Florian PICAUD – Directeur technique / naturaliste
Rédaction	Sandra MICHALET – Chargée d'études naturalistes Flore, habitats, zones humides Élise CHANTREAU – Chargée d'études environnement Lucas BOUSSEAU – Chargé d'études naturalistes Faune
Relecture et validation du dossier	Florian PICAUD – Directeur technique / naturaliste Noémie ROUX – Cheffe de projets naturalistes Flore, habitats, zones humides Nicolas PETIT – Chef de projets naturalistes Faune

INDICE

DATE

1	08/11/2022
2	18/11/2022

OBJET DE LA MODIFICATION

Version initiale
Prise en compte des remarques

Sommaire

1. AVANT PROPOS.....	4	3.3. Description du projet photovoltaïque.....	15
1.1. Objet de l'étude d'impact.....	4	3.3.1. Les principales caractéristiques du projet.....	15
1.2. Porteur du projet.....	4	4. IMPACTS ET MESURES.....	17
1.3. Situation de la zone d'étude.....	4	4.1. Impacts sur le milieu physique.....	17
1.4. Aires d'études.....	4	4.1.1. Phase travaux (construction et démantèlement).....	17
2. ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT.....	5	4.1.2. Phase exploitation.....	17
2.1. Le milieu physique.....	5	4.1.3. Mesures.....	17
2.1.1. Climatologie.....	5	4.1.1. impacts résiduels.....	18
2.1.2. Géomorphologie et relief.....	5	4.2. Impacts sur le milieu naturel.....	18
2.1.3. Sols et formations géologiques.....	5	4.2.1. Impacts bruts du projet sur les habitats.....	18
2.1.4. Risques naturels.....	5	4.2.2. Impacts bruts du projet sur la flore.....	18
2.1.5. Les eaux superficielles.....	6	4.2.3. impacts bruts du projet sur les zones humides.....	19
2.1.6. Les eaux souterraines.....	6	4.2.4. Impacts bruts du projet sur la faune.....	20
2.2. Le milieu naturel.....	7	4.2.5. Mesures.....	23
2.2.1. Contexte écologique du site.....	7	4.2.6. Impacts résiduels.....	24
2.2.2. SRCE et trame verte et bleue locale.....	7	4.3. Impacts sur le paysage et le patrimoine.....	26
2.2.3. Habitats naturels.....	8	4.3.1. Depuis l'aire d'étude éloignée.....	26
2.2.4. Flore.....	8	4.3.2. Depuis l'aire d'étude intermédiaire.....	26
2.2.5. Zones humides.....	8	4.3.1. Depuis le paysage immédiat.....	26
2.2.6. Faune.....	9	4.3.2. Mesures associées.....	26
2.2.7. Synthèse des enjeux globaux sur la zone d'étude.....	10	4.3.3. Impacts résiduels.....	27
2.3. Le paysage et le patrimoine architectural.....	11	4.4. Impacts sur le milieu humain.....	28
2.3.1. Le paysage.....	11	4.4.1. Phase travaux (construction et démantèlement).....	28
2.3.2. Les éléments de patrimoine architectural.....	12	4.4.2. Phase exploitation.....	28
2.3.3. Les sites patrimoniaux remarquables.....	12	4.4.3. Mesures.....	28
2.3.4. Les sites inscrits et classés.....	12	4.4.4. Impacts résiduels.....	29
2.4. Le milieu humain.....	12	4.5. Synthèse du coût des mesures.....	29
2.4.1. Démographie.....	12	4.6. Modalités de suivi de l'efficacité des mesures proposées.....	30
2.4.2. Agriculture.....	12	5. VULNERABILITE DU PROJET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES MAJEURS.....	30
2.4.3. Répartition des zones bâties.....	12	5.1. vulnérabilité au changement climatique.....	30
2.4.4. Tourisme.....	12	5.2. Vulnérabilité aux risques majeurs.....	30
2.4.5. Archéologie.....	13	6. ANALYSE DES EFFETS CUMULES DU PROJET AVEC D'AUTRES PROJETS CONNUS.....	30
3. ESQUISSE DES PRINCIPALES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION ET PRESENTATION DU PROJET RETENU.....	14	7. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS OPPOSABLES.....	30
3.1. Analyse des variantes.....	14		
3.1.1. Variante 1.....	14		
3.1.2. Variante 2.....	14		
3.1.1. Variante 3.....	14		
3.1.1. Variante 4.....	14		
3.2. Raisons du choix du site.....	14		

1. AVANT PROPOS

1.1. OBJET DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Le décret n°2009-1414 du 19 novembre 2009 relatif aux procédures administratives applicables à certains ouvrages de production d'électricité (applicable au 1er décembre 2009), introduit un cadre réglementaire pour les installations photovoltaïques au sol :

- Les installations de puissance crête supérieure à 1 MWc sont soumises à un permis de construire, une étude d'impact et une enquête publique.
- Les installations de puissance crête inférieure à 250 kW nécessitent une simple déclaration préalable.
- Les installations de puissance inférieure à 3 kW en sont exemptées, sauf dans les cas définis par l'article 3 du décret susvisé.

Compte tenu de ses caractéristiques, le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Valdivienne avec une puissance supérieure à 1 MWc, est soumis à la réalisation d'une étude d'impact, un permis de construire et une enquête publique.

1.2. PORTEUR DU PROJET

Le projet est développé par la société Statkraft Renewables, filiale française à 100% de Statkraft, créée avec l'engagement ferme de soutenir et accroître le développement des énergies renouvelables en France.

Avec plus de 125 ans d'existence, STATKRAFT est aujourd'hui le premier producteur d'énergies renouvelables en Europe. Détenue à 100 % par l'État norvégien, le groupe est présent dans 17 pays et compte 4 500 employés.

STATKRAFT développe ses activités dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'éolien, du solaire photovoltaïque, du gaz et du chauffage urbain. Il est également l'un des leaders européens de l'agrégation et de la fourniture de services d'accès au marché.

1.3. SITUATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le projet est localisé à environ 3 kilomètres à l'ouest du bourg de Valdivienne en région Nouvelle-Aquitaine. Cette commune se situe à environ 27 kilomètres à l'est de Poitiers.

La commune de Valdivienne, d'une superficie de 61,24 km², appartient à la Communauté de communes Vienne et Gartempe et comprend 2 749 habitants en 2019.

La commune de Valdivienne est située à des altitudes comprises entre 62 et 149 mètres.

1.4. AIRES D'ÉTUDES

Aire d'étude éloignée :

Afin de prendre en compte les principaux éléments importants à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (relief, réseau hydrographique, eaux souterraines, corridors écologiques, aspects paysagers, dynamique territoriale...), un rayon de 5 km autour de la zone d'étude a été défini.

L'aire d'étude est caractérisée par un contexte agricole marqué. L'axe de communication le plus important de l'aire d'étude est la route nationale 147, qui permet de relier Poitiers à Limoges.

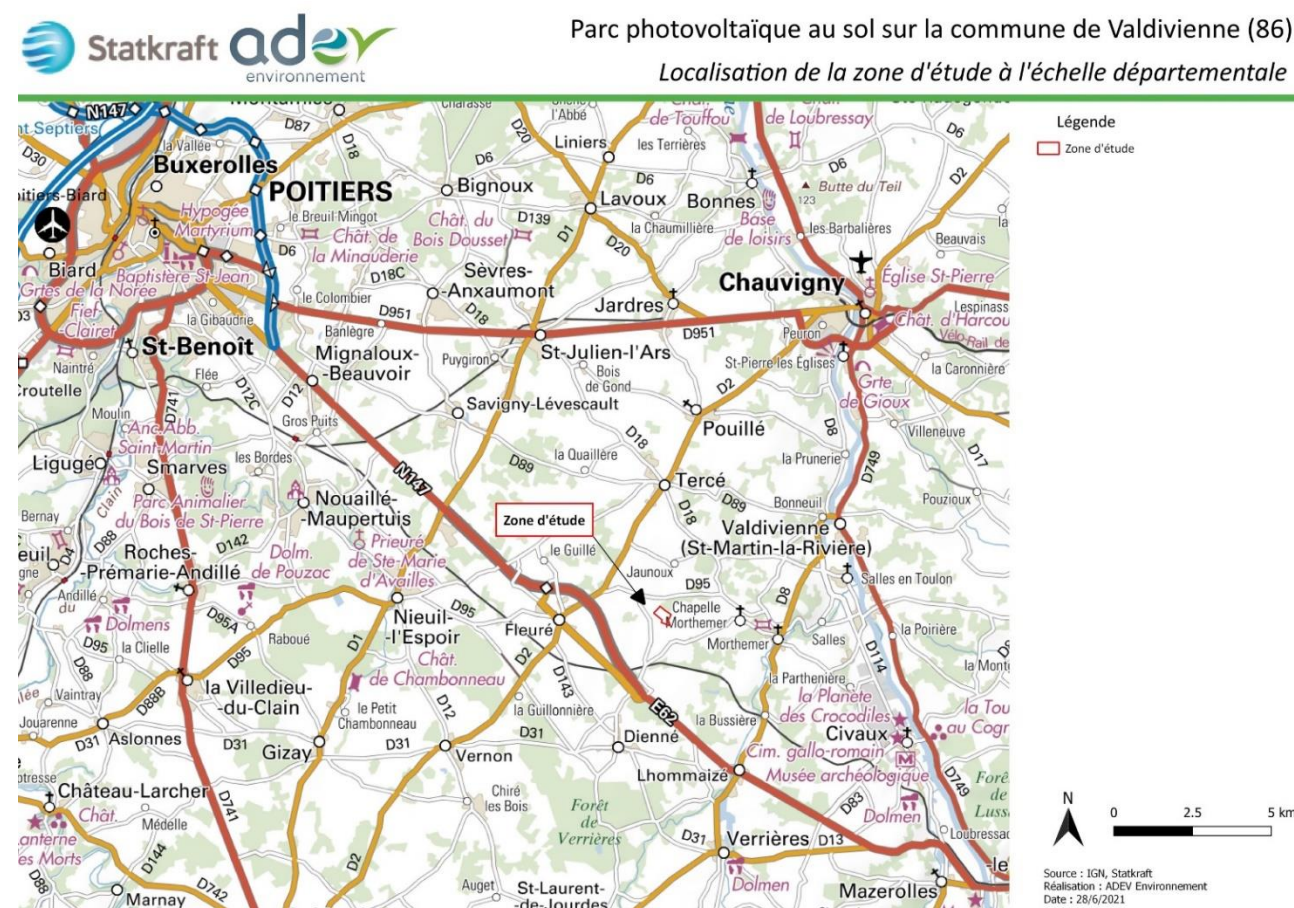
Aire d'étude intermédiaire :

La zone d'étude intermédiaire prend en compte les usages des parcelles adjacentes au site du projet. Elle s'inscrit dans un périmètre d'environ 1000 m autour de la zone d'étude.

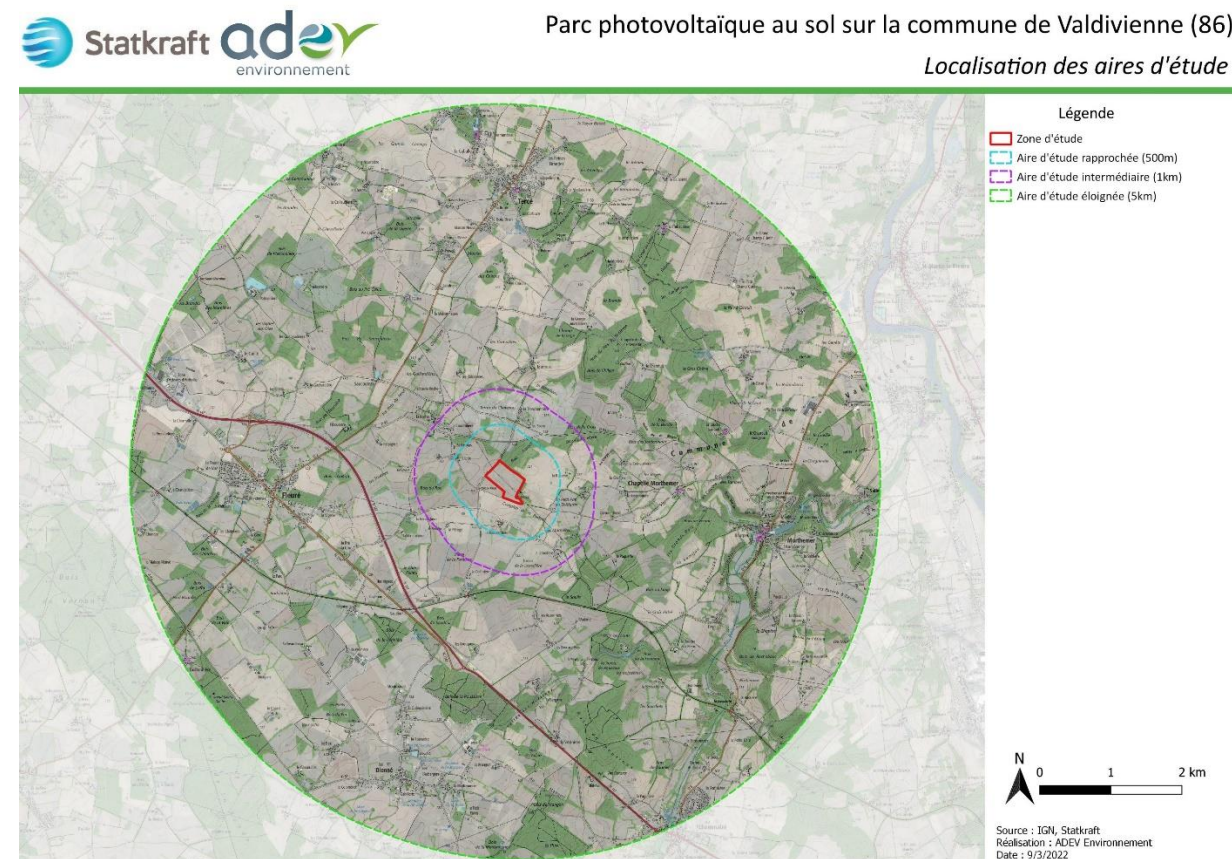
Les éléments marquants dans l'aire d'étude intermédiaire sont la présence d'une diversité de culture importante, ponctuée de petits boisements et hameaux.

Aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée prend en compte les enjeux liés au milieu naturel. C'est le périmètre d'étude le plus resserré, il correspond à une distance tampon de 500 m au site du projet. Il permet de comprendre et d'analyser les enjeux liés aux fonctionnalités écologiques locales.



Localisation de la zone d'étude dans le territoire élargi



Localisation de la zone et des aires d'étude